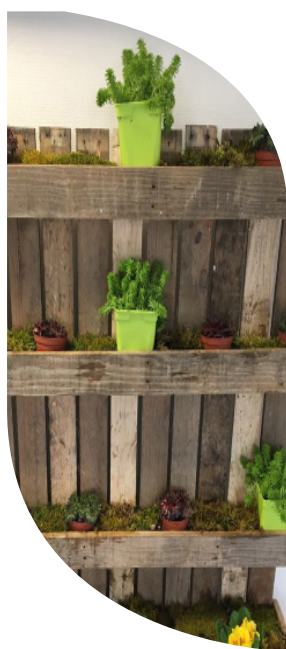
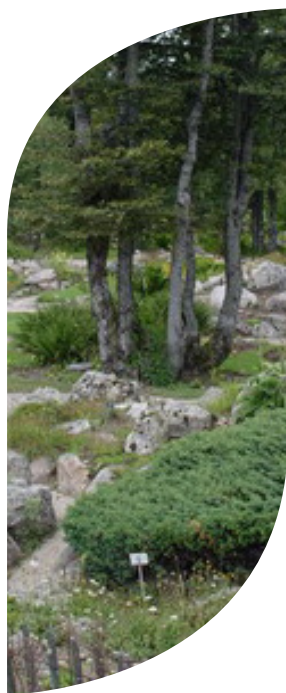


Filière
Paysagère



Brevet Professionnel

AMENAGEMENTS PAYSAGERS

Niveau 4

- Diplôme du Ministère de l'Agriculture -

Conditions d'entrée

Avoir 18 ans à l'entrée en formation
Avoir obtenu un diplôme de niveau 3 (CAP, BEP) ou supérieur
Etre retenu à l'entretien de motivation

Personne désirant se reconvertir ou ayant un projet professionnel en relation avec le secteur d'activité concerné.

Demandeur d'emploi

Toute personne signataire d'un Contrat de Professionnalisation,

Recrutement

Entretien de positionnement avec Pôle Emploi, la Mission Locale ou autres organismes prescripteurs des actions de formation.

Pré-inscription sur le site Internet : www.animapole.fr

Entretien d'évaluation des motivations, connaissance du métier et du milieu professionnel.

Métiers visés

- Poursuite d'études
- Travailler comme ouvrier paysagiste qualifié
- Chef de chantier
- Conducteur de travaux
- Conception de paysage

dans une entreprise paysagiste privée ou dans le secteur public (services espaces verts des collectivités...):

Financement de la formation

Les possibilités de financement varient en fonction du statut des candidats :

- Formation financée par le Conseil Régional
- Congé Individuel de Formation
- Contrat de Professionnalisation

Selon le statut, il existe des possibilités de rémunération.

Objectifs de la formation

Permettre aux apprenants d'acquérir des compétences professionnelles et des savoir-faire pour exercer un métier dans ce secteur d'activité.

Permettre à des apprenants d'élaborer un projet professionnel à l'issue de leur formation.

Avoir une connaissance du monde professionnel grâce à l'alternance en entreprise.

Organisation de la formation

Lieu de Formation : CFAA/CFPPA du Lot, site de Lacapelle-Marival.

Date de début : Septembre n

Date de fin : Juillet n+1

Nb d'heures de formation en Centre : 800 heures

Contenu

C1 : SE SITUER EN TANT QUE PROFESSIONNEL DE L'AMENAGEMENT PAYSAGER

C11. Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant

C12. Se positionner en tant que professionnel dans le milieu du paysage

C2 : ORGANISER LES TRAVAUX SUR UN CHANTIER D'AMENAGEMENT

C21. Préparer le travail pour un chantier

C22. Coordonner le travail sur un chantier

C3 : REALISER DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VEGETAUX

C31. Réaliser des travaux de taille liés à la conduite du végétal

C32. Réaliser des travaux de protection et d'amélioration des sols et de protection des végétaux

C4 : REALISER DES TRAVAUX DE MISE EN PLACE DE VEGETAUX

C41. Réaliser des travaux de plantation

C42. Réaliser des travaux de végétalisation par semis

C5 : METTRE EN PLACE DES INFRASTRUCTURES

C51. Réaliser des murets et des escaliers

C52. Mettre en place des revêtements

C6 : S'ADAPTER A DES ENJEUX PROFESSIONNELS PARTICULIERS

Modalités d'Evaluation

A l'exception de l'UC1, toutes les unités capitalisables du BP Aménagements Paysagers seront évaluées en situation professionnelle. Le centre de formation se réserve le droit d'évaluer l'UC1 en situation professionnelle ou selon une autre modalité.

Pour obtenir le diplôme du BP il faut valider les 6 Capacités



CFAA/CFPPA du Lot
Avenue de la Garenne
46500 GRAMAT

Tél. 05 65 40 80 28

HÉBERGEMENT

Le CFAA – CFPPA du Lot propose un internat accessible à tous les apprenants des formations dispensées au sein de l'établissement. L'accueil de groupe (scolaire ou association) est possible toute l'année (sous réserve de disponibilités). Le bâtiment est accessible pour les personnes à mobilité réduite.

L'internat peut loger jusqu'à 40 personnes : chambres individuelles, chambres de 4 lits, chambre pour personne à mobilité réduite.

Un foyer est à la disposition de toutes les personnes hébergées.

Des formules "restauration" en petit –déjeuner, demi-pension ou pension complète sont possibles. Les repas sont servis au self de 80 places.

Des salles de réunion peuvent également être louées à la journée ou demi-journée pour des réunions ou séminaires. Ces salles de réunion sont disponibles sur les sites de Lacapelle-Marival et Gramat.

Possibilité d'utiliser des salles informatiques ou des salles en visio - conférences (sur les deux sites) et du matériel peut vous être fourni : vidéo projecteur, ordinateur portable, accès internet, connexion Wifi, lecteur DVD, paper – board, ...